

AIMONS LA TERRE

1

Oui, aimons la terre. Et ne craignons pas de la travailler avec courage, avec foi et avec dévouement.

Car s'il est un travail utile, nécessaire, qui ne trompe point qui n'humilie pas, et dont l'homme ne doit jamais rougir, c'est assurément le travail de du champ, le travail du laboureur et de l'agriculteur.

C'est le travail vraiment honorable.

A la première heure de la colonisation du Canada, quand tout était à faire, nos pères travaillaient par eux-mêmes et pour eux-mêmes. Leurs femmes robustes et fières partageaient leurs travaux, leurs soucis, leurs peines, leurs espérances et leurs joies.

Leurs enfants, élevés dans l'amour de travail et de la simplicité, ne se croyant points vaillants sans œuvres, n'avaient aucun des vices de la civilisation, du luxe et de la vanité. Et c'est au champ, à la terre, avec la pioche, la charue et l'outil du charpentier ou du bûcheron que tout ce monde-là travaillait. Personne ne s'en sentait humilié. On y trouvait l'honneur et la santé.

Mais tout cela est quelque peu changé.

Nous avons subi d'autres mœurs.

11

Le travail, un certain jour, au jour de la jouissance et de la richesse, a cessé d'être une vertu et de la gloire. Les fils des aïeux l'ont considéré comme une opprobre et comme une honte. Seules, à partir de cette heure mauvaise, les professions dites libérales ont passé pour honorables.

On ne pouvait guère être maître d'école ou professeur. Ce n'était pas là une profession parfaitement noble, et le précepteur, assez pauvre, du reste, puisqu'il avait du savoir, n'appartenait à la famille que par le côté de la domesticité. N'était-ce pas un salaire!

Pour le banquier, le financier et le négociant, ils comptaient. La finance a toujours été une grande divinité, et Mer cure sera toujours un dieu. Mais les petites boutiquiers, comme gens de détail et comme gens travaillant sur un humble échelle, jouissent d'une mince considération.

111

La terre est bien notre mère, et nous devons l'aimer, l'honorer et la servir avec toute la dévotion d'un fils.

La terre est vraiment le seule chose qui ne trompe pas. C'est elle qui nous fait riches et libres, heureux et fières. Nous lui devons tout, depuis le pain que nous mangeons jusqu'à l'habit qui nous couvre et nous enorgueillit.

Aussi au nom de la pioche et de la charrue, au nom de la terre et du champ, au nom de la liberté et de la dignité humaine, trouvons nous souverainement absurde le préjugé qui cherche à ravalier l'homme de la pioche, de la charrue et du champ. Car cet homme-là n'est pas le second dans la vie sociale et politique, mais le premier. Tous les autres doivent passer après lui, et la femme qui a le sentiment du vrai et le suprême délicatesse du devoir, ne saurait refuser son respect et sa tendresse à l'homme des champs qui bâtit sa maison sur le sol du laboureur, et qui met sa famille et son foyer sous la protection de la femme.

Le mirage des villes, avec leur faux luxe et leur mirage. Il nous entraîne hors de la voie, hors de la sagesse, et hors de la vérité. C'est plutôt aux citadins à quitter la ville, ou l'air infect, ou les petits métiers sont de grandes souffrances, ou la famille pousse et grandit mal, ou l'on paie terriblement cher l'honneur d'être un bourgeois, de porter des gants et de manger du pain blanc.

VALMONT.

CAPRICE DE DOMPTEUSE

St-Louis, Mo. — "Comment gagner le cœur d'une femme," est un problème que des milliers d'amoureux tansis ont résolu de diverses manières de

mais il y a toujours moyen d'y introduire de la variété.

Jedi dernier au soir, à la Wombwell's Trained Animal Chow, encoignure de Broadway et Hickory, un "cowboy" de Galveston, Tex., Harry Bishop, a épousé Mlle Pauline Devere dans la cage aux lions.

Le juge Zimmerman a consenti à lier le nœud conjugal, à condition de rester en dehors des barreaux: il a assisté avec plaisir au repas de noces, mais il ne tint pas à en faire partie intégrale.

Mlle Devere, dont le véritable nom est Planka, est née en Prusse. Voilà huit ans qu'elle exerce avec profit son métier de domptesse de lions.

Son amoureux l'a rencontrée pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, l'hiver dernier, quand elle s'est engagée dans la compagnie Wombwell.

Il l'a suivie depuis lors et lui a fait une cour assidue.

Il a enfin réussi à séduire le cœur de la domptesse qui a exigé de lui comme preuve finale de son amour que la cérémonie nuptiale ait lieu dans la cage aux lions.

Bishop, fou comme tous les autres amoureux, l'a prise au mot et s'est aussitôt procuré un permis civique.

Mlle Devere a dit qu'elle pouvait tenir le lion en respect durant la cérémonie, mais elle ne répondait pas de la lionne.

Elle s'est mariée dans son costume de cirque; M. Bishop en habit noir.

LES CHARGES DU PAPE

ET LE DERNIER DE SAINT-PIERRE.

De la Semaine Religieuse de Montréal

D'après les renseignements fournis par l'Annuaire apostolique, le chiffre des aumônes de Léon XIII s'élève, chaque année, à plus de cinq cent mille piastres. Et qu'on le remarque bien, ce sont là les moindres charges du Pape, spolié de ses états et de ses biens, mais demeuré le Chef de l'Eglise, le Père des pauvres, des orphelins, des victimes de toutes sortes de catastrophes, à Rome, en Italie, dans l'univers entier.

En effet, le Souverain Pontife doit, en outre, pouvoir aux dépenses énormes de l'administration générale de l'Eglise par toute la terre, au soutien des différents congrégations romaines établis pour lui venir en aide dans le gouvernement de la chrétienté, à l'entretien d'une foule de missionnaires et d'églises pauvres, aux frais des délégations apostoliques et des nuntiatures auprès des nations catholiques.

Jusqu'en 1870, le Saint-Père trouvait des ressources dans les impôts payés par ses sujets, impôts qui étaient cependant de beaucoup inférieurs à ceux que payaient tous les autres peuples de l'Italie et de l'Europe; mais depuis le criminel envahissement des Etats pontificaux et la honteuse spoliation des biens ecclésiastiques, le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ se voit forcé de tendre main, de quêter, et d'attendre de la générosité de ses enfants les ressources dont il a besoin pour continuer ici-bas l'œuvre du Sauveur lui-même.

Voilà, en deux mots, l'histoire et l'emploi du denier de Saint-Pierre.

Est-il nécessaire d'insister davantage sur l'obligation filiale et religieuse où nous sommes d'encourager cette œuvre dans toute la mesure de nos moyens et de nos forces?

On a calculé que si les deux cents millions de catholiques versaient annuellement, comme impôt volontaire, une moyenne de trois cents par tête, le budget du gouvernement de l'Eglise atteindrait le chiffre de six millions de piastres.

Malheureusement un nombre considérable de fidèles, faute d'avoir compris l'importance du denier de Saint-Pierre, ou faute même peut-être de ne l'avoir jamais entendue expliquer suffisamment, négligent de payer cet impôt si minime; cependant, la générosité des uns suppléant à l'abstention des autres, le chiffre total pourrait être obtenu.

Hélas! il ne l'est sûrement pas.

Mais tous les efforts des ca-

rée, doivent y tendre.

L'œuvre du denier de Saint-Pierre est, en effet, l'œuvre principalement nécessaire à l'heure actuelle, même dans l'intérêt de tous les autres. Celles-ci ne reçoivent-elles pas l'impulsion et le mouvement de la sainte Eglise romaine qui est le cœur du monde catholique? S'il se manifestait quelque trouble, ou seulement un malaise au centre de la vie commune, toutes les autres institutions languiraient bientôt et finiraient par se dessécher et périr, comme des plantes privées de la sève qu'elles puisaient dans une terre féconde.

FELIX FAURE A PERIGUEUX

UNE SCENE EMOTIONNANTE

M. Félix Faure, président de la République française, a été accueilli à bras ouverts à Périgueux.

Un des principaux incidents de sa visite est le suivant que nous raconte Chincholle dans le Figaro :

M. Laure est très ému à la vue de deux soldats du 50e de ligne récemment revenus d'Afrique où ils faisaient partie, en qualité de volontaires, de l'expédition Monteil. Les fièvres de là-bas les ont complètement épuisés. Il tâche de les consoler en les félicitant de s'être volontairement dévoués pour la France, quand tout à coup il dit :

"Où sont donc les sœurs?"

Le fait est qu'on ne les voit point. Les braves créatures se dissimulent autant qu'elles le peuvent derrière les membres du cortège. On les amène devant lui.

—Mes chères sœurs, dit-il, je veux vous voir; prenez la peine d'approcher et de rester là. Se veux vous voir au premier rang. Vous soignez ici les pauvres et les soldats; vous avez droit à l'estime et à la reconnaissance du pays tout entier.

Madame la supérieure, c'est un grand honneur pour moi d'avoir à placer sur votre poitrine la croix de la Légion d'honneur.

Et il attache celle-ci à la robe de bure de sœur Joséphine qui n'a pas moins de 80 ans et qui compte 62 ans de service. Il y a quarante ans qu'elle est supérieure!

—Ma chère sœur, reprend le président, j'ai l'habitude d'embrasser les hommes que je fais chevaliers de la Légion d'honneur, permettez-moi de vous embrasser aussi.

La chose s'est tout de suite répandue dans la foule amoncelée aux abords de l'hôpital. Il serait impossible à créature humaine d'être plus acclamée que ne l'a été alors l'ancien tanneur havrais.

Et l'enthousiasme se prolonge quand on apprend la fin. La sœur Joséphine, toute confuse, a caché la croix sous sa colletterie.

—Oh! non, ma sœur, lui a dit M. Faure, ne faites point cela. Montrez bien votre croix, et je veux que vous la portiez quand vous irez en ville; il faut qu'on la voie et qu'on sache ainsi que la République sait découvrir le mérite et le récompenser quand elle le peut.

CHANSON D'UN REDACTEUR

Oh! cher à mon cœur Est le nom d'un souscripteur, Qui de son abonnement Me paye comptant. Me paye comptant. Mais celui qui m'oublie Et ne donne jamais un sou, Comment une folie Qui me deplaît beaucoup.

SACRILEGES.

"Un horrible sacrilège vient d'être commis à l'église des carnes déchaussées, à Venise. On y a volé le saint ciboire, contenant deux cents hosties consacrées. Les saintes espèces ont été disséminées dans le quartier, mais on a pu en trouver que quarante. On croit que le vole a été commis dans un dessein diabolique; car le tabernacle fracturé contenait un calice précieux, auquel les voleurs n'ont pas touché.

"D'autre part, le Nouvelliste de Bordeaux informe qu'un affreux sacrilège vient de jeter

Pyrenées.

"Des individus jusqu'ici inconnus se sont introduits nuitamment dans l'église du village d'Arrette, près Oloron, ont forcé le tabernacle du maître-autel et ont emporté la sainte hostie. On a retrouvé le saint ciboire gisant sur le sol et tous les vases sacrés intacts.

"L'impie seule a donc été le mobile du crime. "L'athéisme officiel, comme on le voit, perde ses fruits."

LE CHRIST A L'ECART

Nous empruntons les excellentes observations qui suivent aux Annales Catholiques :

Toutes les fois que je suis entré dans un salon, l'absence de toute emblème religieux m'a profondément surpris. Je me serais expliqué cette absence chez des athées, des libres penseurs, des indifférents. Mais c'était chez des catholiques fervents! Les dames allaient à la messe tous les jours, elles faisaient la sainte communion plusieurs fois la semaine.

N'alles pas croire, cependant, qu'on avait expulsé le bon Dieu de ces maisons, comme d'une simple école laïque!

Non. Et si vous étiez entrés à la cuisine, à l'office, dans les appartements privés des maîtres ou des serviteurs, vous y auriez trouvé le Christ, des images de la sainte vierge, de saint Joseph et de tous les saints du paradis.

Mais au salon, rien!

Une place a été réservée là pour des œuvres d'art, pour des tapisseries, pour des scènes de chasse; pour des portraits de famille; mais pour Dieu, il n'y en a point.

Le Christ n'est il donc pas d'assez bonne maison et d'assez noble origine pour figurer dans la galerie des ancêtres?

Ne demandons pas aux maîtresses de céans pourquoi elles ne veulent pas que Dieu soit à la place d'honneur. Elles ne répondraient rien, ou plutôt elles répondraient :

—Ce n'est point l'usage.

Elles ne se doutent même pas que c'est là une apostasie...

Il y a un peu plus d'un siècle, en effet, dans les châteaux, dans les maisons bourgeoises, dans les chaumières, partout l'image du divin Crucifié occupait la place d'honneur.

Voltaire vint, ses ricanements stupides et bêtes firent peur aux classes dirigeantes. Elles commencèrent à rougir du Christ, puis elles le reléguèrent dans les appartements privés.

Cette peur s'expliquait à une époque où le voltairianisme régnait en maître. Grâce à Dieu, il a fait son temps, il est mort et enterré; on a scellé son tombeau. On doit maintenant réparer le mal qu'il a fait.

Il faut remettre la Croix là d'où elle n'aurait pas dû être enlevée.

Il faut que, dans chacune de nos petites villes, trois ou quatre dames s'entendent et placent, bien en évidence, sur la cheminée de leur salon, un christ ou un autre emblème religieux. D'autres suivront leur exemple.

Je suis sûr que Dieu bénira les familles qui ne craindront pas d'affirmer ainsi leur foi.

AVIS D'ADMINISTRATION.

La soussignée, administratrice des biens et effets de feu Avit Poirier, de St-Louis, comté de Prince, marchand, décédé sans testament, notifié, par le présent, toutes personnes qui sont endettées au dit Avit Poirier de payer immédiatement, à elle, à St. Louis, et toutes personnes qui ont quelques demandes contre les biens et effets du dit Avit Poirier sont priées de les présenter dument attestées, à elle à St-Louis, dans le dit comté, dans le cours de douze mois de cette date.

Daté à St-Louis, ce premier avril, A. D. 1895. Marguerite Poirier, Administratrice.

Mutual Reserve Fund Life Association of NEW YORK.

THE First and Best Insurance Association; Gives Insurance at Cost; Total Business nearly \$300,000,000. Paid nearly \$3,000,000 in 1893 to deceased members; Conducted on the Best Plan.

AGENTS wanted to canvass the province of Prince Edward Island. The most liberal terms offered. Address

GEO. P. THOMAS

SPECIAL AGENT FOR P. E. Island.

June 7th '94-tf

JOSEPH GALLANT

—NEGOCIANT EN—

MARCHANDISES SECHES, GRO-CERIES, BOIS, CHARBON, PRODUITS DE TOUTES SORTES ETC., ETC.

RUSTICOVILLE, I. P. E.

Oct. 12. '94.

AGRICULTURAL IMPLEMENTS PLOWS HARROWS & C

A full line of the above with all necessary repairs constantly on hand

Don't fail to try our Celebrated Farmers JAMES P. CUNNINGHAM, Alberton, P. E. Island.

LIVRES! LIVRES!

Nous avons le plaisir d'annoncer à la population française de cette province que nous vendons des livres de toute description à des prix très réduits pour argent comptant.

Nous avons toujours en mains l'assortiment le plus complet de LIVRES D'ECOLE. Nous vendons un DICTIONNAIRE FRANCAIS et ANGLAIS bien relié en toile pour 25 centins.

Si vous ne pouvez venir nous voir vous-même, envoyez-nous vos ordres par la maille et nous vous expédierons promptement ce que vous désirez. HASZARD ET MOORE Charlottetown I. P. E. Oct 12 1894

BIG SHOW AT ALBERTON

I am now ready to show customers my new stock of Dress goods, Fancy shirts, Nobby Ties, Ready-made clothing, Hats & Caps, Hardware, Furniture, etc, etc, and to give bottom price to cash customers. I have also secured a first class milliner who will be pleased to sell the ladies a stylish hat or anything else in the Dry goods line.

Don't buy until you see my goods. THOS. WILKINSON Cheapside Store ALBERTON P. E. I.

A ST LOUIS DECISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOURNAUX

Nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous continuons à faire commerce dans le magasin autrefois occupé par feu Avit Poirier. Nous venons de remplir le magasin de marchandises:

FARINE, MELASSE, SUCRE, THE, TABAC, HUILE, etc, etc. Notre stock de GROCERIES est au complet

En MARCHANDISES Sèches nous pouvons satisfaire tous les goûts.

BOTTES, SOULIERS, etc. Nous sommes déterminés de satisfaire le Public Acheteur et pour cette raison on trouvera toujours à notre magasin un assortiment complet que nous vendons à bas prix.

Pas besoin d'aller ailleurs pour vos marchandises. Venez nous voir. Nos prix sont très réduits. J. B. Gaudet } Félix Poirier } Gérants

1o Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que le journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement. 2o Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre le prix de l'abonnement qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste. 3o Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal est publié lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit. 4o Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une préemption et une preuve prima facie d'intention